

Bulletin Bédouin

2017, n° 78

juillet 2017

Sommaire :

- Edito
- Compte rendus des Conseils Municipaux
- Du côté des associations : les événements
- Etat civil
- Agenda 2017

Edito :

Agissons pour nos services publics

Aujourd'hui, nous tous, nous constatons et nous déplorons la désertification de nos zones rurales : déserts médicaux, fermeture d'hôpitaux, réduction des plages horaires d'ouverture des services publics... .. avec toujours le même argument des contraintes budgétaires !!!

Sur notre village, nous avons maintenu La Poste, certes là aussi avec des horaires plus restreints, mais ce service existe toujours. Depuis le mois d'avril Colette PERRET a remplacé Catherine BOURGET, sur les horaires suivants :

- lundi matin de 10h45 à 12h45
- mercredi matin de 9h15 à 11h45
- vendredi après-midi de 15h15 à 17h45

Et nous pouvons réaliser les opérations suivantes :

- retirer des lettres recommandées et colis ;
- acheter des timbres et enveloppes pré-affranchies ;
- réaliser vos envois postaux et acheter les emballages adéquats ;
- ~ munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de compte, effectuer gratuitement des retraits et des versements sur vos comptes ouverts à La Poste ;

Aujourd'hui nous constatons que la fréquentation reste très faible alors que c'est de cette fréquentation que dépend le maintien, voire l'augmentation des heures d'ouverture de notre agence postale.

Il ne suffit pas de dénigrer les orientations imposées sur nos services publics alors que nous avons la possibilité d'agir. Pour nos petites opérations une seule adresse :

l'Agence Postale de LONGESSAIGNE ; vous y serez toujours bien accueillis.

En cette période estivale, je vous souhaite, au nom de tout le Conseil Municipal, de passer de bonnes vacances et de profiter pleinement des animations de l'été :

fête patronale, concours de boules, brocante...

Daniel VERMARE





Réunion du Conseil Municipal du 11 avril 2017

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
11/04/2017

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
16/05/2017

5
6

Compte rendu
Conseil
Municipal du
26/06/2017

7
8
9

Comptes
Administratifs

10

Du côté des
associations

11
12
13
14
15
16
17
18
19

Agenda

20

Secrétaire de séance : Daniel Vermare

► **Validation du compte-rendu de la précédente séance du Conseil Municipal :**

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 mars 2017 a été mis à disposition de l'ensemble des élus municipaux et, sans remarques ou observations, le Conseil valide ce document.

► **Compte-rendu des délégations du Maire :**

- Concernant le projet de Halle-Préau : Monsieur le Maire nous informe d'un mail accusant réception de la demande de subvention à la Région (le montant qui nous sera attribué n'est pas encore connu). La même demande a été établie auprès de Mme la Sénatrice Annie Guillemot. Après examen du dossier, le parlementaire devrait nous accorder une subvention de 30 000 €.

► **Délibération signature avenant maîtrise d'œuvre pour la Halle-Préau :**

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour à l'unanimité.

Monsieur le Maire nous informe de la cessation d'activité de « DuDo & Cie ». Cette société est reprise par « Atrium 21 » (c'est un changement interne de gérance, avec les mêmes interlocuteurs). Monsieur le Maire propose la signature de cet avenant, qui concerne la maîtrise d'œuvre pour la construction de la Halle-Préau.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition.

► **Vote du compte administratif 2016 du budget général et du budget annexe d'assainissement :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les comptes administratifs 2016, pour le budget principal et pour le budget annexe d'assainissement.

Pour le budget principal, l'excédent annuel de fonctionnement est de 122 006,53 € et on note un déficit annuel d'investissement de 189 788,55 €.

Pour le budget assainissement, on note un excédent annuel de fonctionnement de 61,52 € et un déficit annuel d'investissement de 4 634,30 €.

Après reprise des soldes antérieurs, le budget principal présente les résultats propres cumulés suivants : 623 030,29 € pour le fonctionnement et - 48 712,26 € pour l'investissement. Pour le budget assainissement, les résultats propres cumulés sont les suivants : 27 000,64 € pour le fonctionnement et 481,74 € pour l'investissement.

Après discussion et réponse aux différentes questions, Monsieur le Maire se retire de la salle pour faire procéder au vote. Le compte administratif du budget principal est approuvé à l'unanimité, ainsi que celui de l'assainissement.

► **Approbation du compte de gestion 2016 du budget général et du budget annexe d'assainissement :**

Monsieur le Maire nous demande d'approuver les comptes de gestion présentés par Mr Le Naour, receveur principal, qui sont en tout point identique aux comptes administratifs présentés précédemment. Ces comptes de gestion sont approuvés, à l'unanimité des membres présents.



Réunion du Conseil Municipal du 11 avril 2017

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
11/04/2017

2
3
4

► **Délibération affectation des résultats budgétaires 2016 (budget général et assainissement) :**

Après avoir approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2016 et considérant qu'il y a lieu de respecter l'équilibre budgétaire, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'affectation des excédents de fonctionnement.

Pour le budget principal : considérant que le déficit d'investissement cumulé s'élève à 48 712,26 € et que les restes à réaliser présentent un excédent de 1 064,00 €, il est obligatoire de virer de la section de fonctionnement vers la section d'investissement la somme de 47 648,26 € et le solde de 575 382,03 € sera reporté en recettes de fonctionnement, pouvant servir, selon les besoins, au financement des futurs projets d'investissements.

Compte rendu
Conseil
Municipal du
16/05/2017

5
6

Pour le budget assainissement : considérant que l'excédent d'investissement cumulé s'élève à 481,74 €, et en l'absence de restes à réaliser, il n'est pas obligatoire de faire un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement et le solde de 27 000,64 € sera reporté en recettes de fonctionnement, pouvant servir selon les besoins au financement des futurs projets d'investissements.

Compte rendu
Conseil
Municipal du
26/06/2017

7
8
9

Cette délibération est adoptée, à l'unanimité.

► **Délibération subvention d'équilibre pour le budget CCAS 2017 :**

Monsieur le Maire informe que le besoin de financement pour équilibrer le budget CCAS 2017 s'établit à 417,72 €, qui sont à prévoir dans les dépenses du budget principal de la commune.

Compte tenu des informations données sur le fonctionnement du CCAS et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le versement de cette subvention au profit du budget CCAS.

Comptes
Administratifs

10

11

► **Délibération participation du budget assainissement au budget général 2017 :**

12
13

Du côté des
associations

14

Monsieur le Maire informe qu'une participation doit être versée au budget principal. Cette participation du budget assainissement est représentative des frais de personnel relative aux interventions des agents communaux sur la lagune d'assainissement collectif.

15

16

17

18

19

Comme pour les deux années précédentes, la participation annuelle 2017 est évaluée à 1 400,00 €. Il convient de budgéter ce montant, en recettes sur le budget principal de la commune et en dépenses sur le budget annexe assainissement.

Après en avoir délibéré, cette proposition de participation est adoptée, à l'unanimité.

Agenda

20

► **Délibération création d'un budget annexe lotissement :**

Pour débiter les études d'aménagement d'un futur lotissement communal, Monsieur le Maire propose la création d'un budget annexe lotissement avec une avance remboursable de 20 000,00 € prise sur le budget principal (somme remboursable après vente des lots).

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.



Réunion du Conseil Municipal du 11 avril 2017

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
11/04/2017

2
3
4

► **Vote des budgets 2017 (général, assainissement et lotissement) :**

Monsieur le Maire nous fait une présentation détaillée des budgets primitifs (principal et assainissement) pour l'année 2017, résultant des travaux de la commission Finances.

Le budget principal (dont excédent reporté de 575 382,03 €) s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 1 035 423,03 €. Pour l'investissement (dont déficit reporté de 48 712,26 €), il s'équilibre en recettes et dépenses à 921 907,91 €.

Le budget annexe assainissement s'équilibre, en recettes et dépenses d'exploitation, à 36 310,15 € (dont excédent reporté de 27 000,64 €) et, en recettes et dépenses d'investissement, à 28 719,33 € (dont excédent reporté de 481,74 €).

Compte rendu
Conseil
Municipal du
16/05/2017

5
6

Le budget annexe lotissement s'équilibre, en recettes et dépenses d'investissement, à la somme de 20 000 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les budgets pour 2017, tant pour le budget principal, que pour les budgets annexes assainissement et lotissement.

Compte rendu
Conseil
Municipal du
26/06/2017

7
8
9

► **Candidatures bar restaurant : examen et choix :**

Monsieur le Maire nous informe du retrait d'un des candidats à la reprise du bar-restaurant suite à des problèmes de santé. La candidature d'Olinka Notin est retenue à l'unanimité sous la condition d'un accompagnement par le RDI (Rhône Développement Initiative).

Comptes
Administratifs

10

► **Demande de subvention : anniversaire club de foot de Villechenève :**

Monsieur le Maire nous informe d'une demande de subvention du club de foot de Villechenève pour l'organisation d'une manifestation pour les 40 ans du club, dans lequel évoluent de nombreux jeunes de la commune.

Après débat, Monsieur le Maire propose une subvention de 500,00 €.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition.

Du côté des
associations

11
12
13
14
15
16
17
18
19

► **Questions diverses :**

- Fête du pain : des tracts ont été réalisés et des articles et bannières publicitaires vont paraître sur les journaux. Une réunion avec le comité de pilotage est prévue le 20 avril.

- Salle des sociétés : un devis de l'entreprise Thivillier, pour des travaux de consolidation du plancher de l'appartement au dessus de la salle des sociétés d'un montant de 8 769,93 € est accepté à l'unanimité.

Agenda

20

- Salle polyvalente : il est proposé de remplacer le lave-vaisselle de la salle polyvalente par celui de la cantine et d'acheter un nouvel équipement pour la cantine avec adoucisseur incorporé pour un montant de 2 871,60 € TTC (installation comprise). Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.



Réunion du Conseil Municipal du 16 mai 2017

Excusés : Géraldine Obriot, Stéphane Rimaud, Jean-Paul Ducreux
Secrétaire de séance : Cyril Perrasse

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
11/04/2017

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
16/05/2017

5
6

Compte rendu
Conseil
Municipal du
26/06/2017

7
8
9

Comptes
Administratifs

10

Du côté des
associations

11
12
13
14
15
16

Agenda

20

► **Validation du compte-rendu de la précédente séance du Conseil Municipal :**

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 avril 2017 a été mis à disposition de l'ensemble des élus municipaux et, sans remarques ou observations, le Conseil valide ce document.

► **Compte-rendu des délégations du Maire :**

- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis de 374,40 € TTC pour l'acquisition d'un panneau de signalisation pour prévenir les usagers de la route, d'une circulation perturbée lors de manifestations communales en centre-bourg.
- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis pour des travaux de bordure le long de la chaufferie collective et sur le parking pour un prix de 28,60 € le mètre linéaire (bordure + pose).
- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis de 77,00 € avec Radio MODUL pour la diffusion de publicité pour la Fête du Pain.
- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un contrat avec le journal Le Pays pour un montant de 147,00 € H.T. pour un encart publicitaire en première page du journal et la diffusion d'une bannière sur leur site internet pour un montant 130,00 € H.T. pour 7 jours.
- Monsieur le Maire nous informe de l'achat d'une sonorisation pour l'extérieur pour un montant de 704,00 € H.T. (ampli + enceintes + valise de transport + 2 pieds enceintes) et de 819,12 € H.T. (micros + câbles + pieds de table).
- Monsieur le Maire nous informe que le comité médical du CDG 69 a déclaré Catherine Bourget inapte à toutes fonctions. Le Centre de Gestion a été saisi pour nous assister dans les procédures de sa sortie de l'effectif du personnel. Pour son remplacement, le contrat à durée déterminée de Colette Perret est prolongé jusqu'au 31 juillet 2017.

► **Délibération décision modificative du budget assainissement :**

Cette délibération a été ajoutée à l'ordre du jour à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer pour une décision modificative concernant des travaux de réfection du réseau d'assainissement. Des travaux supplémentaires ayant été demandés, il est nécessaire d'abonder le budget prévu à cet effet pour un montant de 689,08 €. Le compte 2158 est affecté de cette somme prise sur le compte des dépenses imprévues en investissement.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

► **Délibération revalorisation du loyer du fournil :**

Cette délibération est reportée au prochain conseil avec la revalorisation des autres loyers.



Réunion du Conseil Municipal du 16 mai 2017

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 11/04/2017	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 16/05/2017	5 6
Compte rendu Conseil Municipal du 26/06/2017	7 8 9
Comptes Administratifs	10
Du côté des associations	11 12 13 14 15 16
Agenda	20

► Délibération extension du périmètre de la CCMDL :

Monsieur le Maire nous informe de la demande des sept communes de la Loire (Châtelus, Chevières, Grammond, Maringes, Saint Denis sur Coise, Virigneux, Viricelles) de revenir dans la CCMDL après accord du préfet de la Loire.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'adhésion à la CCMDL de ces sept communes à partir du 1er janvier 2018.

► Délibération subvention OGE (manifestation du 2 décembre 2016) :

Suite à l'accord de principe (Conseil Municipal du 15 novembre 2016) pour financer la partie spectacle de la manifestation du 2 décembre 2016 et au vu des comptes présentés par l'OGE, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention de 420,00 €.

► Délibération SIEMLY (adhésion de la commune de Riverie et modification des statuts) :

Monsieur le Maire nous fait part de la délibération du SIEMLY (Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais) du 24 mars concernant l'adhésion de la commune de Riverie au syndicat à compter du 1er janvier 2018.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette adhésion.

► Délibération indemnités des élus applicables au 1er février 2017 :

Monsieur le Maire nous informe que la délibération prise le 28 avril 2014, précisait que l'indemnité des élus était calculée, comme il se doit, selon l'indice 1015 (indice terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique). Cet indice ayant été porté à 1022, il y a lieu de prendre une nouvelle délibération qui fera référence à l'indice terminal, sans autre précision, en prévision de nouvelles évolutions de cet indice.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition de rédaction.

► Décision de mise à disposition d'une salle pour les élections législatives :

Dans le cadre des élections législatives, des candidats ont demandé à la commune la mise à disposition d'une salle., pour des réunions publiques.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de mettre à disposition une salle gratuitement à l'ensemble des candidats, qui en feront la demande.

► Comptes-rendus des commissions intercommunales :

Plusieurs réunions de ces commissions ont eu lieu pour leurs mises en place et lecture de la feuille de route, suite à la fusion des Communautés de Communes.

► Questions diverses :

- Fête du Pain : un planning est établi pour la mise en place et le rangement des chapiteaux.
- Halle-préau : le Dossier de Consultation des Entreprises est parti de l'architecte au bureau de contrôle technique SOCOTEC. L'appel d'offres devrait être finalisé dans le courant du mois de juin.
- Cyclo des Monts : le repas du dimanche 18 juin sera organisé par la commune. Des devis vont être demandés et nous ferons appel aux bénévoles.



Réunion du Conseil Municipal du 26 juin 2017

Excusés : Jean-Paul Ducreux, Baptiste Marjollet, Florent Imbert, Alain Chaussende
Secrétaire de séance : Stéphane Rimaud

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 11/04/2017	2 3 4	<p>► <u>Compte-rendu des délégations du Maire :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis pour la réparation du plateau du camion pour un montant de 876,00 € TTC.• Monsieur le Maire nous informe de la location de l'appartement de la salle des sociétés à partir du mois de juin.• Monsieur le Maire nous informe du lancement de l'appel d'offres pour la construction de la halle-préau pour un montant de 839,32 € TTC.				
Compte rendu Conseil Municipal du 16/05/2017	5 6	<p>► <u>Délibération Décision Modificative sur Budget principal :</u></p> <p>Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les virements de crédits nécessaires au paiement et à la régularisation de certaines dépenses (attribution de compensation à la Comm.de Communes) :</p> <p><i>Section de fonctionnement :</i></p> <table><tr><td>- Compte 739221</td><td>- 35371,88 €</td></tr><tr><td>- Compte 739211</td><td>+ 35371,88 €</td></tr></table>	- Compte 739221	- 35371,88 €	- Compte 739211	+ 35371,88 €
- Compte 739221	- 35371,88 €					
- Compte 739211	+ 35371,88 €					
Compte rendu Conseil Municipal du 26/06/2017	7 8 9	<p>► <u>Délibération IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité) :</u></p> <p>Monsieur le Maire nous rappelle l'enveloppe budgétaire de 6000,00 € prévue lors de la réunion du Conseil Municipal du 30 août 2016 pour l'évolution du traitement de différents agents communaux. Monsieur le Maire nous demande l'autorisation pour mettre en œuvre ce régime indemnitaire. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.</p>				
Comptes Administratifs	10	<p>► <u>Délibération pour autorisation à déposer un dossier Amendes de Police :</u></p> <p>Monsieur le Maire nous demande l'autorisation pour déposer un dossier de subvention Amendes de Police nous permettant de faire divers travaux et acquisitions de matériel : panneaux de signalisation, création de parking, passage piéton, aménagement de carrefour etc... Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.</p>				
Du côté des associations	11 12 13 14 15	<p>► <u>Délibération création de postes :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- d'adjoint administratif principal de 1ère classe- d'adjoint technique principal de 1ère classe <p>Monsieur le Maire nous informe du changement de grade de 2 agents communaux suite à l'ancienneté. Il est nécessaire pour cela de créer les deux postes concernés (de 1ère classe) et annuler les postes de 2ème classe. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.</p>				
Agenda	20	<p>► <u>Dispositif participation citoyenne (liste des référents) :</u></p> <p>Monsieur le Maire nous donne la liste des référents qui se sont portés volontaires. La suite donnée à la mise en place de ce dispositif sera décidée lors d'une prochaine réunion de Conseil.</p>				



Réunion du Conseil Municipal du 26 juin 2017

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 11/04/2017	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 16/05/2017	5 6
Compte rendu Conseil Municipal du 26/06/2017	7 8 9
Comptes Administratifs	10
Du côté des associations	11 12 13 14 15 16 17 18 19
Agenda	20

► Délibération revalorisation des loyers au 1er juillet 2017 :

Le barème de référence pour la révision des loyers des immeubles est celui du dernier trimestre de chaque année, qui a été fixé par l'INSEE à 125,50 pour le quatrième trimestre 2016.

Concernant l'atelier du Fournil, les conditions de révision du loyer sont définies dans le bail commercial, avec une première application de l'indice INSEE des loyers commerciaux à compter du 1er juillet 2016. Le barème de référence pour la révision du loyer est celui du premier trimestre de chaque année, qui est fixé par l'INSEE à 109,46 pour le premier trimestre 2017.

Logement	2016-2017	2017-2018
Maison Rue de la Mairie	319,74 €	320,30 €
Salle des sociétés, logement	367,74 €	368,39 €
Salle des sociétés, local artisanal	261,83 €	262,29 €
Appartements de la cure	261,30 €	261,76 €
Appartement Fournil	448,51 €	449,30 €
Le Fournil	586,71 €	592,45 €

Le Conseil Municipal accepte cette revalorisation, à l'unanimité.

► Délibération subvention OGEC périscolaire :

Comme les années précédentes, Monsieur le Maire nous fait part de la demande de subvention présentée par l'OGEC afin de participer au fonctionnement de l'accueil périscolaire pour l'année civile 2016.

Au vu du rapport d'activité (fréquentation en très forte hausse) et des comptes financiers présentés par l'association, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de verser une subvention d'équilibre à l'OGEC pour un montant 997,27 €.

► Délibération acquisition tracto-pelle et financement :

Cette délibération a été ajoutée à l'ordre du jour , à l'unanimité.

Monsieur le Maire nous informe de la nécessité de changer le tracto-pelle de la commune. Suite à la visite d'un tracto-pelle d'occasion, Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil pour l'acquisition de ce matériel pour un montant de 39 000,00 € H.T. L'ancien tracto-pelle sera repris par le concessionnaire pour un montant de 7 000,00 €.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition.

Monsieur le Maire propose alors un emprunt sur 5 ans au taux de 0,55 % à hauteur de 32 000,00 € pour financer cette acquisition. Le coût total du crédit au terme des 5 années sera de 464,01 €.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition et donne délégation au Maire, pour signer ce contrat et tous les documents nécessaires à la bonne conclusion de cette affaire.



Réunion du Conseil Municipal du 26 juin 2017

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 11/04/2017	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 16/05/2017	5 6
Compte rendu Conseil Municipal du 26/06/2017	7 8 9

Comptes Administratifs	10
---------------------------	----

Du côté des
associations

Agenda	20
--------	----

► Travaux en cours : bâtiments, voirie, assainissement :

Michel Rampon nous fait le compte-rendu, entre autres, des travaux réalisés par l'entreprise Thivillier à la salle des Sociétés.

Pour le projet de Halle-Préau, il nous fait part de la publication du Dossier de Consultation des Entreprises, dans le cadre d'un Marché Public à procédure adaptée.

L'ouverture des plis est programmée pour le mardi 11 juillet..

Daniel Vermare nous fait le compte-rendu des différents travaux réalisés sur la voirie communautaire, ainsi que des travaux d'assainissement.

Par ailleurs, il nous informe que la commission communale prépare le dossier de demande de subvention dans le cadre de la répartition de la dotation départementale du produit des Amendes de Police.

► Questions diverses :

- Fête du pain (réunion, revole) : Monsieur le Maire propose de définir une date pour une réunion de bilan et pour la revole de la foire afin de remercier tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de la manifestation.
- Bar-restaurant : Point sur la procédure en cours : Monsieur le Maire nous informe d'un prochain rendez-vous avec le propriétaire de l'immeuble du bar -restaurant.

IMPORTANT - DERNIERE MINUTE

Depuis quelques temps déjà, nous constatons sur le territoire de la commune des incivilités et des dégradations de tout ordre. Aujourd'hui, nous avons vu apparaître des inscriptions « graffitis ou tags » sur des murs de propriétés privées et de propriétés publiques.

La mairie envisage de déposer une plainte à la Gendarmerie.

Les auteurs de ces actes pensent certainement réaliser des œuvres d'art ou bien faire acte de défiance envers la société. Le problème qui se pose c'est d'utiliser des supports pour lesquels il n'y a pas d'accord des propriétaires.

Face à de tels comportements, j'en appelle à la responsabilité de chacun pour que de tels agissements soient, à leur juste mesure, réprimés.

Ces messages (même s'ils ne sont pas de caractère injurieux) dégradent l'image de marque de la commune et sont punis par la loi.

Le Maire



Du côté des associations

Classes en 7

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
11/04/2017

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
16/05/2017

5
6

Compte rendu
Conseil
Municipal du
26/06/2017

7
8
9

Comptes
Administratifs

10



Réflexions sur la fête des classes en 7 du 30 avril 2017

11 Je reviens sur cette fête, journée inoubliable, la joie des retrouvailles, mais aussi cette
12 ambiance folle, conviviale qui s'est emparée des conscrits et conscrites de 10 à 90 ans,
13 tout au long de la journée.

**Du côté des
associations**

14
15 Le soleil brillait dans le ciel et dans nos cœurs.

16
17 Merci à tous ceux qui ont participé à animer cette belle journée : **l'Eveil, les P'tits tra-**
18 **cas** qui savent si bien « mettre le feu, au **Super animateur** qui a su maintenir le rythme
19 pendant le succulent repas et jusqu'au bout de la nuit.

Agenda 20

Un grand merci aux **organisateurs (trices)**.

Dommmage que la fête des classes n'ait lieu que tous les dix ans !!!!

Vive les classes en 7

Un vieux conscrit, Dédé



Du côté des associations

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
11/04/2017

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
16/05/2017

5
6

Compte rendu
Conseil
Municipal du
26/06/2017

7
8
9

Comptes
Administratifs

10

Du côté des
associations

11
12
13
14
15
16
17
18
19

Agenda

20

Comice des 4 Cantons



LA MODE DES ANNEES 80

Un grand merci à tous les bénévoles de la commune qui ont réalisé le char, participé au défilé et aidé à l'organisation de cette manifestation .

Ces remerciements s'adressent aussi aux musiciens de l'Eveil et des P'tits Tracas.

Club du Village Fleuri

Festivités du Club

Outre ses rencontres tous les 15 jours le jeudi après-midi pour jouer aux cartes ou au scrabble, le Club s'est rendu en voyage le 1er juin au Panoramique des Dômes où il a admiré le point culminant de la Chaîne des Puys, puis a déjeuné à la Brasserie « Le Bousset ». L'après-midi a été consacré à la visite avec guide de l'Aventure Michelin; visite riche et intéressante en innovations.

Le 15 du mois de juin, un casse-croûte a été servi aux adhérents du Club.

Puis le 29 juin, nous nous sommes rendus au restaurant Chirat « Beauséjour » à Villechenève pour déguster un repas grenouilles.

Entre temps, notre Club retrouve les villages de Chambost-Longessaigne et Villechenève pour la pétanque ou les cartes. La dernière rencontre a eu lieu à Longessaigne le 6 juillet.

Rendez-vous le 7 septembre pour la reprise des activités.



Du côté des associations

Familles Réunies

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
11/04/2017

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
16/05/2017

5
6

Compte rendu
Conseil
Municipal du
26/06/2017

7
8
9

Comptes
Administratifs

10

Du côté des
associations

11

12

13

14

15

16

17

18

19

Agenda

20



Le 25 juin dernier, l'association Familles Réunies a organisé une sortie au parc Vulcania, au cœur des Volcans d'Auvergne.

Un groupe de 36 personnes adhérentes a participé à cette journée axée sur le thème de la découverte des volcans et des dinosaures.

Un temps idéal et une faible affluence nous ont permis de profiter pleinement de toutes les attractions.

Merci à nos participants.

Le bureau Familles Réunies.

Classes en 2

La classe en 2 prépare la rencontre de sa demi-décade.

Les personnes concernées recevront prochainement une invitation..

Nous nous efforçons de n'oublier personne.

Pour les nouveaux arrivants intéressés par cette journée et qui n'auraient pas été invités : n'hésitez pas à vous faire connaître au plus vite auprès de Danielle Notin au 06.71.42.27.57.



Du côté des associations

Ecole Sainte Blandine

Dans ce numéro :

Du côté de l'école...

Et voilà encore une année scolaire qui s'achève avec tout d'abord **les traditionnelles sorties de fin d'année.**

Les élèves de cycle 1 (PS – MS – GS) sont partis le 16 mai à la découverte des loups, des rapaces et des escargots au parc animalier de Courzieu. La journée s'est parfaitement déroulée sous un beau soleil et dans des conditions très agréables puisque le parc était très calme ce jour-là et que les enfants ont pu profiter pleinement du sentier pédagogique réservé aux visites des classes maternelles.

Le 4 juillet, les élèves de cycle 2 et 3 sont allés au Parc Aventure de Saint-Jean Bonnefonds côtoyer les cimes des arbres, découvrir des parcours inattendus (balade pieds nus, toile d'araignée, slackline...). Ils ont passé une journée au grand air, remplie d'adrénaline avec encore une fois une réussite au niveau de la météo.

Cette sortie a fait suite au désormais **célèbre pique-nique de la cantine** organisé par Brigitte Collomb (la cantinière) et des élus (Cyril Perrasse et Géraldine Obriot (présidente de l'APEL)). Le barbecue a débuté en présence de Monsieur le Maire et de toute l'équipe enseignante venue encadrer les 75 élèves. Au lieu dit Rampôt, les participants ont pu se régaler avec un menu spécialement élaboré pour l'occasion : Melon, saucisse et brochette de volaille rôties au barbecue accompagnées d'un délicieux gratin dauphinois et suivi d'une glace rafraîchissante. Enfants et adultes ont ainsi pu partager un moment convivial à l'avant-goût de vacances.

Il faut dire que les vacances étaient déjà un peu dans les têtes depuis le samedi 1^{er} juillet, date de la **fête de l'école** qui a débuté vers 10h30 par un spectacle présenté par les différentes classes sous le signe des arts. Les plus jeunes mimant un conte musical « Ho Hisse petit escargot » et les plus âgés nous faisant pénétrer en musique dans les secrets des musées la nuit ... Cette matinée s'est poursuivie par un excellent repas paëlla préparé par la famille Garnier et servi par des parents. Les convives ont apprécié ce moment de partage. Ensuite, c'est la kermesse qui a pris le relais et chacun a pu bavarder, jouer, se faire maquiller, pour prolonger la fête. Parents et enseignants étant mis à contribution pour que tout se déroule parfaitement dans une salle polyvalente bien remplie puisque cette fois c'est la pluie qui a dominé la journée et a donc empêché les activités extérieures. Une tombola faisant la joie de beaucoup de petits et de grands gagnants a clôturé cette belle manifestation totalement réussie grâce à l'implication de ces nombreux bénévoles. Au cours de la journée, un moment particulier a été consacré au départ de l'un des professeurs des écoles, **Eliane Bourrat** qui cesse d'enseigner et quitte l'école après 18 années passées à mi-temps en classe maternelle et à qui une bonne continuation a été souhaitée en chanson.

Compte rendu
Conseil
Municipal du
11/04/2017

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
16/05/2017

5
6

Compte rendu
Conseil
Municipal du
26/06/2017

7
8
9

Comptes
Administratifs

10

**Du côté des
associations**

11
12
13
14
15
16
17
18
19

Agenda

20



Du côté des associations

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
11/04/2017

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
16/05/2017

5
6

Compte rendu
Conseil
Municipal du
26/06/2017

7
8
9

Comptes
Administratifs

10

11
12
13
14
15
16
17
18
19

Du côté des
associations

Agenda 20

Chanson pour le départ d'Eliane :

Il était une maîtresse, pirouette, cacahuète !
 Qui travaillait à Longessaigne
 Elle s'occupait des maternelles, pirouette, cacahuète !
 Depuis quelques 18 années
 Elle aimait les bricolages, pirouette, cacahuète !
 Et puis aussi le jardinage
 Dans sa classe on travaillait, pirouette, cacahuète !
 Et aussi bien on se sentait
 Elle est un peu fatiguée, pirouette, cacahuète !
 Et donc l'école va quitter
 Au marché à Saint Laurent, pirouette, cacahuète !
 On pourra la re-rencontrer
 On lui souhaite Bonnes Vacances, pirouette, cacahuète !
 Et plein de belles choses à venir
 Notre chanson est terminée, pirouette, cacahuète !
 Maintenant, on peut l'embrasser





Du côté des associations

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
11/04/2017 2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
16/05/2017 5
6

Compte rendu
Conseil
Municipal du
26/06/2017 7
8
9

Comptes
Administratifs 10

Du côté des
associations 11
12
13
14
15
16

Agenda 20



Un peu d'histoire ...

Randonnée à la Borne des quatre communes

Selon la légende, il existe un endroit désigné par une borne où se rejoignent quatre communes des Monts du Lyonnais (Brulliole, Saint-Laurent de Chamousset, Saint-Clément les Places et Longessaigne). A cet endroit, les maires des communes respectives seraient venus après chaque élection jouer une partie de carte tout en partageant le verre de l'amitié.

Départ 9h30 pour les élèves des classes de CP jusqu'au CM2 en direction de la Borne des quatre Communes accompagnés par des membres de l'association des fouineurs Bédouins et des enseignants.

Près de 5 km plus tard, les voilà sur le site. Divisés en quatre groupes représentant chacun une commune, les enfants se sont affrontés autour de jeux de cartes avec entrain.



Ils ont ensuite appris la chanson des quatre communes avec l'aide de son auteur en personne !

Quand l'heure du retour sonna, les enfants eurent la surprise de découvrir quelques calèches qui les attendaient paisiblement à quelques centaines de mètres de la Borne. Le retour se fit donc au son des sabots des chevaux et des rires des enfants heureux et la tête remplie de souvenirs





Du côté des associations

Dans ce numéro :

Visite du bureau de vote de la mairie de Longessaigne pour les élèves du CP jusqu'au CM2.

Monsieur le maire en personne accompagné d'un de ses conseillers se sont rendus disponibles pour accueillir ces futurs électeurs impatients et très curieux !

Compte rendu
Conseil
Municipal du
11/04/2017 2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
16/05/2017 5
6

Compte rendu
Conseil
Municipal du
26/06/2017 7
8
9

Comptes
Administratifs 10

Du côté des
associations 11
12
13
14
15
16
17
18
19

Agenda 20

Que trouve-t-on dans un bureau de vote ?
Comment voter ?

Comment se passe le dépouillement ?



Quels sont les rôles du maire, du président ?

Qui peut voter ?
Quand pourra-t-on voter ?



Bulletins secrets, pourquoi ?

Je construirais une immense piscine !
Y'aurait plus d'école !
On serait en vacances toute l'année !



Tout bien réfléchi, y'a trop de choses à faire.
Trop compliqué !



Du côté des associations

Cyclo des Monts

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
11/04/2017 2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
16/05/2017 5
6

Compte rendu
Conseil
Municipal du
26/06/2017 7
8
9

Comptes
Administratifs 10

**Du côté des
associations**

Agenda 20



BRAVO A TOUS

11 Pour sa 21ème édition, la communauté de communes des Monts du Lyonnais a renou-
12 velé sa randonnée "Cyclo des Monts" (ex.Cyclo-canton) pour les enfants du CE2 à la
13 6ème les 17 et 18 juin 2017.

14
15 Pour représenter notre village, 7 enfants se sont lancés le samedi et 12 enfants le di-
16 manche ainsi que les accompagnateurs. Quelques courageux ont fait les deux jours !

17
18 Ils ont parcouru 36 kms le dimanche (80 kms les deux jours), dans la joie, la bonne
19 humeur et une ambiance agréable.

Cette année, le repas du dimanche midi a été servi à la salle polyvalente pour faire le
plein d'énergie et repartir de plus belle.

Merci aux bénévoles pour la préparation de la salle, le service du repas, la circulation...
(un merci tout particulier à Cyril et Brigitte, qui ont concocté ce repas, dès le samedi, à la cantine.)

A l'année prochaine avec de nouveaux cyclistes en herbe ! et les habitants pour les en-
couragements lors du passage dans notre village.



Du côté des associations

18 ans

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
11/04/2017

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
16/05/2017

5
6

Compte rendu
Conseil
Municipal du
26/06/2017

7
8
9

Comptes
Administratifs

10

Du côté des
associations

11
12
13
14
15
16
17
18
19

Agenda

20

VOGUE 2017

Organisée par les 18 ans

LONGESSAIGNE

Du 29 au 31 Juillet

Du 24 au 29 Juillet



Vente de brioches à travers la campagne et le village

Vendredi 28 Juillet

19h : Concours de pétanque organisé par « La Boule Bédouine »

Samedi 29 Juillet

A partir de 9h30 : Tournoi De Foot à 5 organisé par « Jeunesse Activ. »

21h30 : Retraite aux flambeaux avec « l'Eveil » et « Les P'tits Tracas »

A partir de 22h : Bal des jeunes gratuit avec « Sonixer Evenement »

Dimanche 30 Juillet

11h : Vin d'honneur avec « l'Eveil » et « Les P'tits Tracas »

13h30 : Animation proposée par les 19 ans

A partir de 20h : Barbecue Géant animé par « Les P'tits Tracas »

Lundi 31 Juillet

13h30 : Concours de boules lyonnaises organisé par « La boule Bédouine »

20h : Assiette Anglaise suivi d'un bal musette



Manèges tout au long du week-end





Agenda 2017

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
11/04/2017

Compte rendu
Conseil
Municipal du
16/05/2017

Compte rendu
Conseil
Municipal du
26/06/2017

Comptes
Administratifs

Du côté des
associations

Agenda

2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20

		Juillet 2017		
28 juillet	Concours Pétanque	Boule Bédouine	19h	Plateau sportif
29-30-31 juillet	Vogue	Jeunes 18 ans		Place du village
		Août 2017		
12 août	Concours Boules	Boule Bédouine		Boulodrome
18 août	Concours Pétanque	Maison des Jeunes		Plateau sportif
		Septembre 2017		
3 septembre	Brocante	EVEIL		Place du village
9 septembre	Inauguration Chaufferie	Mairie	10h30	
22 septembre	Réunion Comité	Inter-Sociétés	20h30	Maison des Associations
24 septembre	Challenge Cycliste Eric Favre			Passage sur la commune
		Novembre 2017		
3 novembre	Film-Débat	ARAIRE Fouineurs Bédouins		Salle de cinéma

Etat Civil

Naissances

- **Lilly-Rose Gangneux Protano**, née le 28 mars 2017, « Chez Delorme »
- **Loïs Divinia**, né le 26 juin 2017 à Longessaigne, « L'Arquillère »
- **Julia Vermare**, née le 28 juin 2017, « Le Planu »

Prochain Bulletin

Les articles sont à rendre pour le **vendredi 22 septembre** pour une parution durant la première quinzaine d'octobre.

Vous pouvez déposer vos articles auprès de l'Agence postale ou, de préférence, les envoyer par mail à bblanc@longessaigne.net